

Le 26 mars 1749, de l'Isle de France, David au Comité secret

Deux documents des Archives Nationales. A. N. Col C/1/2, f°8 : le sommaire - A.N. Col C/4/6 : la lettre.

Poivre est arrivé. Je fais préparer *le Sumatra* commandé par M. de Villeneuve Estoupan. Il devrait appareiller le 14 avril. Raison de faire escale à Pondichéry.

Sommaire de la lettre Secrète de M. David du 26 mars 1749.

[A. N. Col C/1/2 f°8]

1. Armement du V^{au} *le Sumatra* pour l'exécution du projet confié à M. Le Poivre, le commandement de ce V^{au} donné à M. de Villeneuve Estoupan.
2. Bruit qui s'était répandu de la destination de ce bâtiment.
3. Raison qui avait engagé à faire toucher cette frégate à Pondichéry pour la plus grande sûreté de sa mission.
4. Autre raison de convenance pour la dite relâche.
5. Seuls employés venus de France qui devaient suivre M. Le Poivre.
6. Ses dispositions, supposé qu'il eut le temps à la Cochinchine de traiter des effets propres pour le comptoir de Canton.
7. Arrangement pour la tenue des comptes concernant ce projet.
8. ... d'augmentation aux appointements des officiers composant l'état-major de ce V^{au}.
9. Terrain choisi pour le dépôt des plantes précieuses à rapporter par ce bâtiment, les derniers envois d'Europe et ceux pris au Cap avaient été placés dans cet endroit.
10. Avantage qui résulterait pour la colonie de faire prendre annuellement au Cap de toutes sortes de graines potagères et surtout 20 à 30 millions de blé.
11. Nouveau motif dans l'objet de la mission de M. Le Poivre pour engager la Compagnie à faire fortifier l'Isle de France.
12. Portion des effets destinés pour cette mission que la petitesse de bâtiment n'avait pas permis de charger.

* * *

Le 26 mars 1749, de l'Isle de France, David au Comité

[A.N. Col C/4/6]

Messieurs,

M. le Poivre arrivé ici par le vaisseau *le Montaran*, m'a remis le paquet particulier dont vous l'aviez chargé pour moi. En conséquence duquel j'ai sur le champ ordonné qu'on mit en état *le Sumatra*, seul petit bâtiment que nous eussions dans le port propre à exécuter le projet confié à ce Monsieur. J'ai fait choix pour monter cette frégate des officiers les plus expérimentés que nous eussions ici, et qui ont fréquenté les mers de Chine. M. de Villeneuve Stoupan ci-devant officier sur le vaisseau *le Mars* à qui j'en ai donné le commandement est de tous les capitaines qui ont été chargés de traite à Madagascar celui qui a rapporté les cargaisons les plus abondantes, et le seul qui outre le port permis de l'état-major ait remis à chaque voyage des captifs pour le compte de la Compagnie. Le témoignage unanime de capacité que je lui ai souvent entendu rendre par tous les marins, et la connaissance particulière que j'ai de son désintéressement, de sa docilité, et de son zèle pour le bien du service me l'a fait choisir préférablement à tout autre pour lui confier cette expédition. Quoique je n'aie pas été prévenu je compte que cet armement sera fini, et que le vaisseau sera hors du port au plus tard le 10 avril.

Malgré le silence exact que M. Le Poivre a gardé sur sa mission pendant la traversée jusqu'ici, à peine a-t-il mis le pied à terre sur l'île et s'est-on aperçu qu'on armait un bâtiment que chacun a

répandu que c'était pour aller à la Cochinchine. De tous les employés venus de France pour le suivre, le Sr Laurens seul a été instruit de ce à quoi il était destiné, nous étant nécessaire pour l'arrangement des effets dont *le Montaran* était chargé pour cette expédition, et autres ustensiles qu'il était nécessaire de prendre ou faire faire ici pour le même objet. Le bruit courant que *le Sumatra* allait à la Cochinchine a fait débiter ici un événement qui nous a déterminés, M. Le Poivre et moi, à faire toucher cette frégate à Pondichéry pour plus grande sûreté de sa mission à la Cochinchine. Cet événement est que le Sr Friell, conseiller au Conseil de Pondichéry, qui avait été ci-devant à la Cochinchine d'où il avait amené à Pondichéry deux enfants du pays et s'était chargé de commission pour le Roi qui lui avait remis quelques pains d'or venait d'être condamné à mort par le Conseil de Golgotha¹, qu'il avait été donné ordre à tout capitaine de vaisseau anglais de se saisir de lui quelque part où il fût trouvé et de le faire exécuter sur le champ comme traître à sa patrie. Si cette sentence contre le Sr Friell est vraie, il y a tout lieu de présumer que ledit Sieur n'osera plus s'embarquer ni entreprendre aucun voyage à la côte; que par conséquent il peut se faire que ni les deux Cochinchinois ne puissent pas repasser à la Cochinchine cette année. M. Le Poivre craignant que le peu de compte qu'on pourrait rendre de l'argent que le Roi de ce pays a remis à M. Friell et l'absence des deux Cochinchinois ne lui fussent un obstacle considérable à sa mission et persuadé en revanche que M. Dupleix lui remettant les deux naturels du pays et faisant peut-être tenir compte de l'or reçu par M. Friell, cela faciliterait beaucoup la réussite de son projet. Le trajet d'ailleurs pour se rendre d'ici en Cochinchine dans cette saison étant plus court et moins difficile en passant par le détroit de Malac que par celui de la Sonde, et l'objet de toucher à Pondichéry ne pouvant prolonger cette traversée que de 8 jours, il nous a paru convenable au bien de cette entreprise d'y faire toucher *le Sumatra*.

La relâche de ce vaisseau à Pondichéry outre la facilité qu'elle peut donner à M. Le Poivre pour son succès à la Cochinchine en apportera beaucoup aussi à sa mission aux Manilles et diminuera considérablement les frais pour l'exécution entière de l'entreprise actuelle, M. Dupleix pouvant faire donner une commission maure au *Sumatra*, M. Le Poivre ne se trouvera point dans le cas d'être obligé de fretter un vaisseau portugais pour se rendre à Manille et sera certain d'y être reçu avec le *Sumatra*, ignorant s'il pourrait obtenir le pavillon de Cochinchine qu'il ne se soit abouché avec le Roi. Ci-joint la lettre que j'écris en conséquence à M. Dupleix pour l'engager à donner à M. Le Poivre les avis et les secours qui dépendront de lui.

M. Le Poivre, presque certain de la réussite de son projet s'il peut emmener avec lui les Cochinchinois, n'a pas cru qu'il lui fût nécessaire d'emmener d'autres employés que ceux venus de France dans *le Montaran* et *le Béthune* qui sont les Srs Laurens, Drouet, Gratian et Lamelliere. Il se propose d'en laisser 3 à la Cochinchine, d'emmener l'autre avec lui aux Manilles qui de concert avec le capitaine du *Sumatra*, si ce vaisseau passe en cet endroit, suffiront à gérer la cargaison tandis qu'il passera lui-même à la dernière escale qu'il doit faire suivant son projet.

Au cas que M. Le Poivre eût le temps à la Cochinchine de traiter des effets propres pour le comptoir de Canton, devant passer dans *le Sumatra* à Manille, il laissera, en mouillant un pied d'ancre à Taipa, les derniers effets en magasin à Macao, et il en donnera avis à M. de La Barre à Canton et continuera sa route.

Les comptes seront tenus ici pour tout ce qui concerne le projet de la Cochinchine dans l'ordre que la Compagnie me prescrit, j'en fais faire un article à part sur les livres généraux au compte du vaisseau *le Sumatra*, sans qu'il soit question d'autre dénomination, de sorte qu'au retour de ce bâtiment ayant les comptes en règle et la dépense que M. Le Poivre fera dans les escales qu'il va parcourir, la Compagnie pourra trouver l'article particulier et toute la dépense faite pour l'exécution de ce projet.

Je n'ai pas cru devoir augmenter les appointements des officiers qui composent l'état-major de ce vaisseau pour exciter moins de jalousie au reste de la Marine qui sont avec zèle dans ces mers, je les vois tous fort satisfaits de la récompense que je leur ai promise au retour à chacun suivant son grade en forme de gratification que vous m'avez autorisé à leur promettre sur le suffrage que leur donnera M. Le Poivre aux ordres duquel je leur enjoins à tous d'obéir suivant l'article de votre lettre.

¹ Golgota / Golgotha : ancienne dénomination française de Calcutta.

Cette expédition finie, je vais travailler, Messieurs, à faire préparer un terrain convenable pour recevoir et tenir ensemble les plants précieux qui peuvent nous revenir par *le Sumatra*. Je n'en vois pas de plus propre que celui qui avait été destiné pour mettre en sûreté les effets des particuliers et nos femmes en cas d'attaque de la part de l'ennemi², et c'a toujours été une de mes vues comme je l'ai mandé lors de mon projet d'établissement en cet endroit, et ensuite de quoi j'avais abandonné celui de faire enceindre un vaste terrain à Flack qui était la première imagination qui m'était venue, lorsque raisonnant ici au passage de M. Le Poivre en janvier 1747, je conçus qu'il était possible que la Compagnie approuvât ses idées et les miennes sur le projet dont il est question aujourd'hui et me proposais de faire tenir prêt d'avance un terrain qui pût ne retarder en rien la culture des plants qu'il se promettait d'introduire dans l'île et qui pouvaient former un objet extraordinairement avantageux pour cette colonie dans la suite des temps. J'ai déjà fait placer à cet endroit qui par la mauvaise volonté de ceux à qui j'en ai donné la direction des ouvrages, est encore totalement imparfait, les plants que vous avez eu la bonté de nous envoyer d'Europe qui y viennent parfaitement bien et ceux que M. Le Poivre a eu l'attention de faire charger au Cap sur les vaisseaux *le Montaran* et *le Béthune*. Il serait bien avantageux pour ces colonies que la Compagnie voulût tous les ans faire toucher au Cap un des premiers vaisseaux qu'elle destine pour ces îles, donnât ordre au capitaine d'y faire emplette de toutes sortes de graines potagères et surtout 20 à 30 milliers de blé pour la semence de l'île. D'expérience faite, les graines dégénéralent beaucoup en ces îles et ceux du Cap y étant d'une espèce à produire mieux et plus beau. La semence du blé deviendra ici un objet intéressant pour la Compagnie, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le mander.

La Compagnie me permettra de lui observer que je pense que non seulement il lui est nécessaire de faire fortifier cette île pour son commerce des Indes et comme l'unique retraite que puissent avoir les vaisseaux français dans ces mers en cas de guerre, mais encore que l'objet actuel de la mission de M. Le Poivre le rend indispensable. Il nous est revenu ici de toutes parts et en différents temps des Indes, de Batavia, du Cap, que les Hollandais sont d'une jalousie extrême de nous voir maîtres de cette île. Pendant la présence de l'Amiral Boscawen en juillet dernier, nous avons su que le commandement des vaisseaux hollandais avait fait les derniers efforts pour décider ce général à faire la conquête de l'île pour la prise de possession de laquelle, les Hollandais ont mis 80 hommes et débarqués dans les 6 vaisseaux qu'ils ont fourni à M. Boscawen et devaient y envoyer d'autre monde et des munitions à la suite de l'escadre que nous avons vu venir ici dans 3 gros vaisseaux. Le capitaine hollandais du vaisseau *Le Fehelak* qui est actuellement dans notre port assure que si la guerre eût duré, MM. Boscawen et Griffin, les secours que les Anglais attendaient d'Europe, joints à 6 vaisseaux de guerre que Batavia devait leur fournir après avoir tenté une seconde fois d'enlever Pondichéry devaient revenir nous attaquer au nombre de 50 vaisseaux, armement qu'ils croient nécessaire pour se rendre maître de cette île. Le Hollandais paraît en toute occasion plus acharné que l'Anglais à faire cette conquête, il n'est pas douteux que venant à apprendre qu'on y a introduit des épiceries, il ne fasse dans la suite un cas de brouillerie en Europe, peut-être même pour cet unique objet, des efforts plus grands pour nous chasser d'ici. Je croirais sage de prévenir, actuellement que nous le pouvons, les mauvaises intentions d'une nation qui passe pour sacrifier tout à ses intérêts et à laquelle nous savons que nous porterions un dommage considérable si nous pouvions multiplier ici les épiceries dont ils sont plus jaloux que tout autre commerce.

Le *Sumatra*, seul vaisseau que j'avais pour l'expédition de la Cochinchine s'étant trouvé trop petit pour prendre en entier tous les effets destinés à remplir toute sa mission, nous nous trouvons forcés de garder ici cent tierçons d'eau de vie et quarante pipes de vin de Xeres qui faisaient partie de ses effets pour Manille. Cet inconvénient n'ôte qu'une partie du bénéfice qui pourrait couvrir les frais de cet armement que je n'ai pas cru devoir arrêter le principal objet de cette tentative. Ce vaisseau sortira du port le 14 avril 1749.

Je suis avec respect, Messieurs, ...

David

L'Isle de France le 26 mars 1749

* * *

² Il s'agit de la propriété du Réduit, initiative du gouverneur David.